



Informations

Mesures de sécurité à respecter lors d'une période d'entraînement afin de limiter la propagation du Covid-19

- Le port du masque est obligatoire à l'entrée et à la sortie du boulodrome. Il peut être retiré pendant la séance d'entraînement.
- Pour cette saison, l'arc, prêté par le club, est remis à l'archer qui en aura l'entretien comme tout l'ensemble du matériel d'archerie
- Le montage et le démontage du matériel d'archerie s'effectue sur les tables mises à disposition en respectant la distanciation (2 archers par table)
- L'encadrant indiquera à l'archer le numéro de la butte de tir pour l'entraînement en respectant la distanciation d'une butte de tir sur 2.
- A la fin du tir, l'archer retourne près de son arc et attend les consignes de l'entraîneur en respectant la distanciation de 2 mètres avec un autre archer.
- A la fin de la séquence de tir, l'archer retire lui-même ses flèches.
- Il est conseillé à l'archer de se munir d'une bouteille d'eau
- Du gel hydroalcoolique est mis a disposition par le club ainsi qu'un point d'eau pour la désinfection des mains et du matériel.
- Un registre des archers est tenu à jour par l'encadrant ou la personne couvrant un créneau libre